

Coordonnateur REP et REP+ 1 poste vacant collège Pierre Norange ST-NAZAIRE (circonscription St-Nazaire Ouest) à 50% 1 poste vacant collège Sophie Germain NANTES (circonscription Nantes II) à 50% 1 poste vacant collège Bellevue GUEMENE PENFAO (circonscription Blain Nozay) à 50%	
Numéro du poste	2026.08
Missions	Vous exercerez vos missions sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur d'académie, directeur des services de l'éducation nationale de Loire Atlantique et sous l'autorité fonctionnelle, du/de la Principal(e) du collège Pierre Norange à St-Nazaire ou Sophie Germain à Nantes ou Bellevue à Guéméné Penfao et de l'Inspecteur ou de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de St-Nazaire Ouest ou Nantes II ou Blain Nozay, dont vous êtes le collaborateur direct. <u>Mission en lien avec le pilotage du réseau</u> - Contribuer au diagnostic du réseau, à l'élaboration et à l'évaluation du projet de réseau ; - Renseigner les tableaux de bords du réseau ; - Définir, en collaboration avec les co-pilotes du réseau, le calendrier, le contenu et les modalités d'évaluation des temps de concertation et de formation ; - Favoriser, en lien avec le projet de réseau, le développement des partenariats, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, et participer à l'évaluation des actions menées ; - Participer à toute réunion de concertation ou de coordination avec les partenaires (parents d'élèves, collectivité locale ou territoriale, services déconcentrés de l'État, associations). Vous pouvez représenter, à cette occasion, les pilotes du réseau et vous leur transmettez un compte-rendu des réunions auxquelles vous avez participé. - Préparer les comités de pilotage du réseau, avec les pilotes, y participer et en rédiger les comptes rendus ; - Assurer la diffusion des informations utiles en direction des équipes des écoles et du collège du réseau ; - Archiver pour constituer une mémoire du réseau. <u>Missions pédagogiques</u> - Aider les équipes pédagogiques à formaliser et à évaluer les actions mises en œuvre, en cohérence avec le projet de réseau ; - Contribuer, dans le cadre du programme d'action du conseil école-collège, à la continuité pédagogique et éducative des actions entre la maternelle et l'élémentaire, entre le premier et le second degré, en vous appuyant notamment sur les résultats des évaluations nationales et en accordant un soin particulier au repérage et à la prise en charge des difficultés scolaires des élèves ; - Collaborer avec les CPC, animer et participer aux concertations des enseignants du premier et du second degré, contribuer à l'organisation,

	et à l'évaluation des formations des personnels pédagogiques, diffuser des ressources, issues notamment de la bibliothèque professionnelle du réseau ou de la rubrique « Education prioritaire » du site académique, pour impulser les choix définis dans le réseau ; - Participer aux conseils école-collège, aux conseils pédagogiques du collège et aux conseils de cycles ; - Organiser au sein du réseau la diffusion de pratiques pédagogiques efficaces et des projets engagés ; - Accompagner, avec un formateur, les équipes dans la mise en œuvre des mesures en faveur de l'équité scolaire, telles que le dédoublement des classes de GS, CP et CE1.
Conditions spécifiques du poste	- Enseignant en poste sur le REP/ REP+ - Déplacements dans les écoles concernées, dans les réunions partenariales et institutionnelles, dans les locaux de la circonscription. - Déchargé d'enseignement pour une quotité de 50%
Profil et Qualifications nécessaires	- Bonnes connaissances des fonctionnements des 1er et 2nd degré, des enjeux du REP+/REP (référentiel de l'éducation prioritaire) et des principes de l'éducation prioritaire - Bonnes connaissances des dispositifs spécifiques de l'Education Prioritaire - Aptitude au travail d'équipe, à conduire des réunions et des animations - Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie, à être force de proposition, à impulser et accompagner une dynamique de projet - Capacités rédactionnelles afin de rendre compte et de communiquer vers les enseignants, l'institution et les partenaires - Maîtrise des outils numériques, notamment bureautiques.
Indemnités	- N° 1883 : Indemnités REP 144,50 € proratisation selon quotité d'affectation et quotité de travail si implantation sur école REP - N° 1882 : Indemnités REP+ 426,17 € proratisation selon quotité d'affectation et quotité de travail si implantation sur école REP + - NBI : Politique de la Ville 30 pts 145.50 €, le cas échéant
Nom et courriel des référents à contacter pour plus de renseignements sur les postes	M. Stéphane BIZEUL IEN St-Nazaire Ouest ce.0441537g@ac-nantes.fr / 02.51.76.50.80 Pour le REP + du Collège Pierre Norange à St-Nazaire M. Frédéric ADAMIAK IEN de Nantes II ce.0440127z@ac-nantes.fr / 02.51.81.69.92 Pour le REP + du Collège Sophie Germain à Nantes Mme Stéphanie SALIOU IEN de Blain Nozay

ce.0440129b@ac-nantes.fr / 02.28.05.81.34

Pour le REP + du Collège Bellevue à Guéméné Penfao